



Extrait du Registre des Déclarations pour
Succession du Bureau d'hypparcia

Succession Directe de Guisier & Guisier Epoux
du Sieur Blanc aîné médecin à Orléans morte
intestée Le 14 Novembre 1811 Echue à ses Enfants
Déclarés Conjointement héritiers mobiliers intus & 1260 f
et les immeubles Déclarés d'une valeur de 30 f au Capital
aut. 20 Dec. 600

J'ai Soussigné Recevues de l'huissier en des Domaines
au Bureau d'hypparcia Reconnaiss avoir reçu de
M^{re} Blanc aîné médecin à Orléans la somme de
ouze francs Dix huit centimes en ce pour le montant
des Droits d'insinuation résultant de la Déclaration
qu'il a faite ce jour d'hui au présent Bureau pour
la Succession mobilière et immobilière Echue à ses
Enfants par le décès intestat de Guisier & Guisier
sa femme et leur vaine ce qu'il a payé savoir sur les
objets mobiliers 35 f 18 c 3: 18
sur les immeubles 6 f 6
Dix francs par franc 28
timbre de l'insinuation jointe à la Déclaration 28
timbre de la présente quittance 83
11: 18

Fait à hypparcia Le 14 May 1812

BOSC

3: 18
6
9 18
92
28
83
11: 18